

Forum « art, culture et création » - 2^e session

« Position du Parti Démocrate-Chrétien »

1) Quels sont pour votre parti les enjeux centraux en matière culturelle à Genève et les changements que vous souhaiteriez mettre en œuvre ou voir appliquer ces dix prochaines années ?

Enjeux centraux :

- ❖ Privilégier une culture accessible à tous (en particulier aux familles) plutôt qu'une culture élitiste.
- ❖ Préserver, voire développer, les moyens et les infrastructures destinés à la culture mais dans un cadre plus clair et plus cohérent sur l'ensemble du canton.

2) Quelles solutions concrètes préconisez-vous afin :

a. D'améliorer la coordination et la complémentarité entre les entités Ville-Etat-Communes ?

- ❖ Créer une structure de coordination simple et efficace.

b. De donner une place aux artistes et acteurs culturels dans les réflexions qui précèdent les prises de décisions ? (*atelier « financement de la culture »*)

- ❖ Créer une commission consultative où tous les domaines culturels soient représentés. (Mais pas avec 50 membres... / envisager éventuellement des sous-commissions).

c. De mettre en place une politique de financement par les pouvoirs publics en phase avec les développements actuels du secteur culturel ?

- ❖ Une meilleure coordination Etat-Ville-Communes concernant le financement → meilleure répartition des tâches...

d. De développer le soutien à la création, à la recherche artistique novatrice ?

- ❖ Envisager des modes de financements et des lieux spécifiques et adaptés à la création et à l'innovation.

e. De défendre la diversité de l'offre culturelle et l'accès pour tous à la culture ?

- ❖ Dans le cadre des « conventions de partenariat » liés à la LIAF, veiller à la diversité de prestations subventionnées.
- ❖ Envisagé des « opérations » ponctuelles ou régulières de promotion pour les familles ou les revenus modestes.

f. De soutenir le développement des liens entre école et culture ? (*atelier « culture et société »*)

- ❖ Dans le cadre de la future réorganisation du temps scolaire (horaire continu / suppression probable du mercredi matin de congé au Primaire), repenser et développer l'accès aux spectacles et aux musées pour l'ensemble des élèves du canton.

g. De garantir aux artistes et acteurs culturels une protection sociale minimum ? (*atelier « statut social des artistes et acteurs culturels »*)

- ❖ Un statut plus clair ou une éventuelle convention collective pour les artistes et acteurs culturels devrait être examiné au plan Suisse ou Romand

h. De favoriser la mise à disposition de lieux de travail et de production pour les artistes ?

i. De permettre la réalisation de grandes infrastructures culturelles ? (*atelier « culture et urbanisme »*)

- ❖ **h + i :** Une meilleure coordination et une véritable coopération entre toutes les collectivités publique est indispensable → des moyens accrus et de nouvelles prérogatives pour le FEC.

3) Dans quelle mesure votre parti serait-il prêt à travailler en concentration avec le RAAC sur les problématiques culturelle ?

- ❖ Notre parti est tout à fait prêt, dans la mesure des disponibilités de ses représentants, à collaborer avec le RAAC.